

Réseau Entreprendre Occitanie Méditerranée a fêté ses 33 Lauréats pour l'année 2023 !



Chaque année, le Réseau Entreprendre® Occitanie Méditerranée sélectionne et accompagne des entrepreneurs ambitieux qui ont pour objectif de créer ou développer leur entreprise en créant des emplois durables sur le territoire. La Fête des Lauréats est l'occasion de faire connaître ces projets entrepreneuriaux du territoire à tout l'écosystème régional. En 2023, ce sont ainsi 22 projets d'entreprises et 33 Lauréats du Languedoc-Roussillon qui ont bénéficié de l'appui de l'association, et de prêts d'honneurs accordés pour un montant total d'un million vingt-cinq mille euros. Ils ont tous été fêtés hier à La Cathédrale de Maguelone à Villeneuve-lès-Maguelone.

L'événement a rassemblé cette année plus de 350 chefs d'entreprise, membres et partenaires du Réseau Entreprendre. Pour l'occasion, étaient présents, Tony Helynck (Créateur du Esport Village) et David Degouy (Entraîneur Adjoint du Montpellier Handball) qui sont intervenus sur le thème de la jeunesse et des changements et sur le rapport entre le sport de haut niveau et l'entrepreneuriat.

Julien Bosch, nouveau Président de l'association a rappelé à cette occasion le rôle du Réseau Entreprendre Occitanie Méditerranée pour le développement économique local et l'importance que revêt tous ces chefs d'entreprise, membres bénévoles de l'association, qui accordent chaque année de leur temps à ces nouveaux porteurs de projets.

Des chefs d'entreprise adhérents impliqués et dévoués à la réussite du territoire Languedoc-Roussillon

« C'est grâce à leur envie de partager et leur bienveillance, que tous les porteurs de projets peuvent bénéficier de l'expérience de chefs d'entreprise qui leur font gagner un temps précieux sur leur développement » déclare Julien Bosch qui se donne pour objectif de **faire évoluer le nombre**

d'entrepreneurs membres adhérents de 145 à 250 d'ici 2026 pour soutenir les futurs porteurs de projets et permettre au territoire de créer toujours plus d'emplois.

Au-delà du soutien économique et des prêts accordés, **Gilles Capella, Directeur du Réseau Entreprendre Occitanie Méditerranée**, souligne : « *l'importance des relations humaines et des échanges entre les chefs d'entreprise expérimentés et de jeunes porteurs de projets qui sont riches d'enseignements pour chacun* ». Quelques chefs d'entreprise membres de l'association, viennent appuyer le propos, en expliquant les motivations personnelles qui les animent et pourquoi d'autres chefs d'entreprise devraient rejoindre l'association :

« *Il est très satisfaisant de pouvoir aider les entreprises à progresser et les aider à sortir de leur quotidien pour leur faire prendre les bonnes décisions qui vont impacter leur développement à 6 ou 12 mois. C'est très gratifiant de les voir progresser dans la gestion de leur entreprise et animation des équipes, et plus généralement de contribuer au développement économique du tissu local en transmettant notre expérience à de jeunes entrepreneurs* » commente **Pierre-Jean Auriac, chef d'entreprise lauréat puis adhérent à l'association depuis 2020, qui a accompagné l'entreprise Sofrade/Piscinistes Associés en 2023.**

« *C'est une véritable stimulation intellectuelle de pouvoir écouter et échanger avec ces jeunes entreprises. Je leur apporte tout mon soutien et mes compétences pour les aider à prendre du recul et faire les bons choix. De mon côté, cela m'apporte aussi beaucoup d'idées et de motivations pour le management et la gestion de mon propre cabinet. Appartenir au Réseau Entreprendre, c'est de la bienveillance, de la compétence et cela apporte une croissance* » explique **Mathilde Ignatoff, Avocat Associé - Cabinet Saint Côme Avocats, qui a accompagné Le Petit Zeste et Gyraya en 2023.**

« *Passionnée d'entreprenariat, j'ai rejoint le Réseau Entreprendre car il permet bien d'accompagner avec bienveillance aussi bien le projet que les hommes et femmes qui sont derrière. Je m'attache à essayer de leur apporter une vision à moyen/long terme et à renforcer leur posture de chef d'entreprise. Ce sont des discussions riches qui m'apportent aussi beaucoup à titre personnel et professionnel. Prendre le temps d'échanger avec de jeunes créateurs est très stimulant* » explique **Ylhamé Kassi, dirigeante de l'organisme de formation et coaching Ylperform, qui a accompagné Entremets et Chocolats en 2023.**

« *Il faut que les chefs d'entreprise qui réfléchissent à rejoindre le réseau, considèrent que nous avons besoin de leur compétence, que celle-ci sera valorisée par les remerciements, et la progression des entreprises qu'ils accompagnent. Enfin, nous souhaitons aussi que tous les Lauréats qui ont été accompagnés par le réseau deviennent par la suite des chefs d'entreprise membres adhérents qui aient envie eux aussi de transmettre.* » ajoute **Patrick Dueso, Franchisé Burger King, d'abord Lauréat en 2018 devenu ensuite adhérent à l'association.**

Les Lauréats 2023 récompensés lors de cette cérémonie sont les suivants :

- **Benjamin Boulenc et Julien Lesot**, Lauréats pour la création de **3D Concrete** (Perpignan, 66) qui révolutionne le béton et ses applications grâce à l'impression 3D à grande échelle. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Mathieu Gagea**, Lauréat pour la reprise de **AB Métal** (Béziers, 34) qui fabrique des éléments de charpentes métalliques en sous-traitance de production pour la construction des bâtiments à ossature métallique. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Jonathan Gomez**, Lauréat pour la création de **Andragogy** (Sète, 34), société innovante qui combine l'intelligence artificielle et l'expertise humaine pour créer des solutions éducatives personnalisées et efficaces. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Maria Le Mura**, Lauréate pour la création de **Beyond Words** (Montpellier, 34), organisme de formation linguistique qui propose une expérience d'apprentissage interactive basée sur la réalité virtuelle. Prêt d'honneur accordé de 22 500 €.

- **Arnaud Beltran**, Lauréat pour la reprise de **CPDM** (Nîmes, 30), grossiste en pièces pour la motoculture et produits finis (machines). Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Thomas Morange**, Lauréat pour la création de **Create Value** (Montpellier, 34) qui accompagne les TPE, les PME et ETI dans leurs projets de management et transformation, principalement par la formation. Prêt d'honneur accordé de 22 500 €.

- **Quentin Passet**, Lauréat pour la création d'**EIO** (Montpellier, 34), entreprise spécialisée dans la fabrication à Lunel de lunettes responsables, avec des montures réalisées en matériaux plastiques 100% recyclés. Prêt d'honneur accordé de 40 000 €.

- **Bruno Vecina et Thomas Lebeau**, Lauréats pour la création d'**Entremets et Chocolats** (Marseillan, 34), Artisans Pâtissier & Chocolatier-Confiseur. L'entreprise offre la possibilité de consommer les produits sur place dans un cadre propice à la dégustation. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Renaud Visier**, Lauréat pour la reprise de **Gayraud Electricité** (Clapiers, 34), spécialisée sur l'électricité générale et système de climatisation. Prêt d'honneur accordé de 40 000 €.

- **Olivier Gouraud**, Lauréat pour la création de **Green Boat Mobility (Béziers, 34)**, opérateur de fret fluvial et maritime côtier avec des navires à propulsion hydrogène. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Charles Couturier et Tom Igounet**, Lauréats pour la création de **Gyraya** (Montpellier, 34), restaurant Grec qui propose des plats végétaliens. Prêt d'honneur accordé de 30 000 €.

- **Stéphanie Vielle**, Lauréate pour le développement de **Happy Forever School** (Nîmes, 30), nouvelle école privée hors contrat basée sur la pédagogie Montessori et bilingue Français-Anglais. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Anaïs Galan et Eric Chaize**, Lauréats pour la reprise d'**Il Était une Fougasse** (Aigues Mortes, 30) qui comprend un établissement qualifié de boulangerie, un établissement qualifié de traiteur, deux établissements qualifiés de dépôt de pains. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **François Isambert**, Lauréat pour la création de **La Truitelle** (Carcassonne, 11), une conserverie responsable spécialisée dans la transformation de petites truites bio de montagne des Pyrénées. Ces petits poissons, provenant d'Occitanie, ont un impact environnemental moindre grâce à leur provenance locale et à leur mode d'élevage en agriculture biologique (AB). Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Eloi Daumet et Dominique Faveur**, Lauréats pour la création **Le Petit Zeste** (Lunel, 34), biscuiterie artisanale située spécialisée dans le développement et la fabrication de biscuits salés et sucrés à partir de matières premières locales ou françaises. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Dimitri Nalovic et Thomas Ligni**, Lauréats pour la création de **SAS Le Spiruphile** (Montpellier, 34), spécialiste de la commercialisation de compléments alimentaires et produits alimentaires à la spiruline. L'entreprise est aussi à l'origine d'une filière de producteurs experts en production de spiruline bio française et accompagne d'autres producteurs et porteurs de projets en production de spiruline. Prêt d'honneur accordé de 30 000 €.

- **Bastien Besancon et Jennifer Maillard**, Lauréats pour le développement de **Lina** (Villeneuve-les-Béziers, 34), spécialisée dans le traitement acoustique architectural. Écologique, elle conçoit, fabrique et commercialise des panneaux, du mobilier et des éléments décoratifs acoustiques performants en utilisant essentiellement des matériaux naturels et biosourcés. Prêt d'honneur accordé de 70 000 €.

- **Stéphane Laurino et Fabien Laurino**, Lauréats pour le développement de **Maison Laurino** (Béziers, 34), entreprise familiale spécialisée dans les préparations de fruits qui propose des tartinales sucrés et salés aux plus beaux hôtels à travers le monde. Prêt d'honneur accordé de 90 000 €.

- **Matthieu Pinauld et Adrien Velter**, Lauréats pour la création de **Nodatanobusiness** (Perpignan, 66) entreprise d'édition et de commercialisation de logiciels et solutions permettant d'extraire et manipuler les données Web sans connaissance technique.

- **Anaïs Lacombe et Manon Pagnucco**, Lauréates pour la création de **Pimp Up** (Montpellier, 34) startup à impact qui rend accessible au plus grand nombre la transition vers un mode de consommation logique et éco-responsable grâce à une alternative anti gaspillage : leurs produits sont sauvés du gaspillage chez les producteurs, 100% français et de saison. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

-**Pierre Adrien Giroguy**, Lauréat pour la création de **Skwad** (Montpellier, 34), 1er service de micro influence géolocalisé permettant à tous les utilisateurs de réseaux sociaux de trouver des partenariats rémunérés. Prêt d'honneur accordé de 50 000 €.

- **Laurent Tastavin et Brice Vallat**, Lauréats pour la reprise de **Sofrade/Piscinistes Associés** (Nîmes 30), spécialisé dans la vente de produits et équipements de piscine, installation et le service après-vente. Prêt d'honneur accordé de 30 000 €.

Les chiffres de l'année à retenir :

- 413 prises de contact en 2023 pour 23 projets validés.
- 34 Lauréats en 2023, pour un total de 180 depuis 2008.
- 1 025 000 € de prêts d'honneur engagés dont 708 K€ provenant de REOM et 317 K€ de la BPI
- 280 emplois créés pour un total de 2186 emplois créés depuis 2008.

A propos du Réseau Entreprendre Occitanie Méditerranée (REOM) :

Réseau Entreprendre Occitanie Méditerranée a été créé en 2008 par un groupe de dirigeants d'entreprises particulièrement sensibles au développement économique du Languedoc-Roussillon par la création d'emplois. Reconnue d'utilité publique, l'association a pour vocation de faire émerger les PME et ETI créatrices d'emplois pérennes sur le territoire. Ces entreprises doivent devenir, en quelques années, des PME de plus de 10 salariés. Depuis 2008, Réseau Entreprendre Occitanie Méditerranée intervient sur l'Hérault, le Gard, les Pyrénées Orientales, l'Aude et la Lozère.

Plus globalement, le réseau REOM est rattaché au Réseau Entreprendre, une association de chefs d'entreprise fondée en France, il y a 35 ans par André Mulliez, sous la devise : Pour créer des emplois, créons des employeurs !

Réseau Entreprendre compte aujourd'hui 120 implantations dans 10 pays dont 83 en France, avec plus 15 500 chefs d'entreprise adhérents dont 800 à l'international. Tous bénévoles, les membres de l'association partagent une même conviction : il faut d'abord faire grandir l'Homme et son projet pour qu'à son tour, l'entreprise crée de nouvelles richesses et de nouveaux emplois.